

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 5 février 2024

Le gouvernement français sacrifie la protection des zones humides au profit des intérêts de court terme de quelques agriculteurs

Les annonces du Premier Ministre français, Gabriel Attal, suscitent une vive préoccupation et une profonde désapprobation de la part des Associations pour la Protection de la Nature et de l'Environnement de Centre-Val de Loire. Ses récentes décisions en matière de protection des zones humides, dévoilées ironiquement juste en amont de la journée internationale des zones humides du 2 février, démontrent une volonté de satisfaire certains intérêts agricoles au détriment de la sauvegarde d'écosystèmes remarquables et nécessaires à notre adaptation au dérèglement climatique.

Dans son [discours adressé au « monde agricole » le 26 janvier dernier](#), le **Premier Ministre s'est engagé à ne pas dépasser les ambitions de l'Union Européenne en ce qui concerne la sauvegarde et la restauration des zones humides**. Cette déclaration soulève des inquiétudes quant à la volonté du gouvernement français de jouer un rôle moteur dans la préservation de ces espaces cruciaux. Pire, le gouvernement annonce-t-il dès à présent son désengagement de la future loi européenne sur la restauration de la nature ?

Des mesures contre la PAC 2023-2027

Une autre décision préoccupante est **la pause annoncée par Gabriel Attal dans l'élaboration d'un zonage exigé par l'Europe** pour conditionner une partie [des nouvelles aides de la Politique Agricole Commune \(PAC\)](#). Lorsqu'elles sont dans une zone humide, les pratiques agricoles se voient désormais contraintes à des pratiques plus vertueuses : interdiction de remblayer ces espaces, de créer des plans d'eau ou encore d'installer des drainages. Pour se faire, il était **nécessaire de délimiter les exploitations agricoles soumises à ces mesures** et donc de **localiser les zones humides françaises**. [Une carte nationale des milieux humides](#) a alors été commandée aux ministères de l'écologie et de l'agriculture. Celle-ci table sur une part française d'au moins 33% de zones humides mais sa publication [est toujours en cours](#).

La pause dans l'élaboration de cette cartographie, réitérée lors de la conférence de presse gouvernementale du 1er février 2024, compromet sérieusement les efforts de la France pour répondre aux obligations environnementales et aux attentes de la communauté internationale. Elles remettent en cause l'attribution des aides PAC basées sur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Pour ce faire, la PAC 2023-2027 a fixé un taux minimum de 4% de mise en jachère des terres arables, dans le cas d'exploitations agricoles supérieures à 10 hectares. Une dérogation partielle avait été accordée suite à la guerre en Ukraine mais devait expirer fin 2023. Le premier ministre a **déclaré** avoir réuni une coalition de 22 pays pour **négoier une prolongation de cette dérogation**.

Les organisations environnementales exhortent le Premier Ministre Gabriel Attal et son gouvernement à reconsidérer ces décisions et à **placer la protection des zones humides au cœur de leurs priorités**. La préservation de ces écosystèmes est cruciale pour la biodiversité, la régulation du climat et la prévention des inondations pour les milliers d'habitants en région installés dans les zones naturelles d'expansion des crues. Elle est aussi favorable au développement des productions agricoles.

FNE Centre-Val de Loire et ses associations fédérées restent engagées en faveur des zones humides. Elles appellent à une mobilisation citoyenne en faveur de la sauvegarde des zones humides, soulignant que la protection de l'environnement ne peut être sacrifiée au nom d'intérêts sectoriels à court terme.

Contacts presse

➔ Gilles DEGUET

Représentant de FNE Centre-Val de Loire au comité de bassin Loire-Bretagne
gilles.deguet@icloud.com
07 86 63 01 04

➔ Nicole COMBRET

Présidente de FNE Centre-Val de Loire
nicole.c41500@gmail.com
06 82 36 48 32

➔ Wendy GROVER

Coordinatrice eau et climat à FNE Centre-Val de Loire
wendy.grover@fne-centrevaldeloire.org
06 71 56 54 99

Fondée en 1980, France Nature Environnement Centre-Val de Loire (anciennement Nature centre) est la Fédération Régionale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement en région Centre-Val de Loire. Au travers de ses différentes missions elle s'est donné pour objectifs la protection, la conservation et la restauration de la biodiversité dans une perspective de



développement sociétal soutenable pour la planète.

Retrouvez-nous sur fne-centrevaldeloire.org, sur [Facebook](#), et [LinkedIn](#)